

Fiche à retourner à l'adresse : cnasm@orange.fr

N° D'ENREGISTREMENT :

(Ne pas compléter, cadre réservé à l'organisation)

45^{ème} Festival du Film Ciné Vidéo Psy de LORQUIN

Les 12 et 13 mai 2026

MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DU REGLEMENT AVANT DE REMPLIR CETTE FICHE

FICHE D'INSCRIPTION DU FILM

(Clôture des inscriptions le 15 janvier 2026)

TITRE DU FILM :

ANNEE DE REALISATION : PAYS : DUREE :

CATEGORIE : FICTION ☐ DOCUMENTAIRE ☐ AUTRE ☐

REALISATEUR

ADRESSE.....

.....

.....

TEL. : E-mail :

PRODUCTEUR/ DISTRIBUTEUR

ADRESSE.....

.....

.....

TEL. : E-mail :

Envoi du film pour visionnage :

Clé USB ☐ Lien internet ☐

Adresse du lien pour télécharger le film :

Mot de passe :

Lien pour extrait promotionnel :

Pour les films étrangers, présentation du film en :

VERSION ORIGINALE
S/TITREE FRANCAIS

VERSION FRANCAISE

RESUME EN FRANCAIS :

THEME GENERAL :

Présence d'une personne présentant le document oui ☐ non ☐
Nom/Prénom/Fonction :

Données complémentaires et nécessaire au jury en cas de sélection (toutes informations concernant les conditions de réalisations et de production permettent de mieux juger la sélection. Ex : film réalisé avec des patients, film réalisé par une association,...) :

Le(s) responsable(s) de l'inscription autorise(nt) les organisateurs du Festival à passer de courts extraits du document sur les antennes T.V. françaises ou étrangères, sites internet ciblés, pour sa promotion ou celle du festival, ainsi que la possibilité de proposer leur film à des colloques, festivals ou journées vidéos dont nous serions partenaires, en leur demandant leur accord préalable.

oui ☐ non ☐

***NB : Si votre film est retenu pour la programmation, un lien de téléchargement devra nous parvenir avant le 09 avril 2025 afin de pouvoir télécharger et archiver votre film.
A défaut, votre film ne pourra être sélectionné.***

***Pour tout renseignement contactez :
Monsieur Michael SPRENG
5, rue du Général de Gaulle
57790 LORQUIN
☎ 03.87.23.14.79
cnasm@orange.fr / www.cnasm-lorquin.fr***

Festival réalisé en partenariat avec le Centre Hospitalier de Lorquin, sous le haut patronage du Ministère des affaires Sociales et de la Santé, avec le soutien de l'ARS Grand Est



- REGLEMENT Festival psy de Lorquin 2026 -

INSCRIPTION

Article 1 : L'inscription du film est gratuite, **chaque film donne droit à 2 entrées gratuites au Festival à ses représentants.**

Aucun droit à l'image ne pourra être demandé par les ayants droits une fois l'inscription effectuée et le film programmé.

Article 2 : **Les frais de transport, d'hébergement ou de bouche ne sont pas pris en charge par l'association.**

Article 3 : Tout document audiovisuel dont le thème est en accord avec les objectifs du Festival et **réalisé entre 2024 et 2026** peut concourir. Nous nous réservons le droit de refuser tous films qui ne conviendraient ni à l'éthique, ni aux objectifs du Festival.

Article 4 : La date limite de prise en compte des films est fixée pour le Festival 2026 au **15 janvier 2026.**

L'inscription d'un film est soumise à la réception par le Festival **de la fiche d'inscription complétée ainsi qu'un support de projection, comme mentionné sur la fiche d'inscription des films.**

Article 5 : les films ayant été programmés au festival les années précédentes ne pourront plus être présentés.

Article 6 : Aux vues des problèmes techniques pouvant exister, nous nous réservons le droit d'annuler toute projection pour cause de défaut de lecture et de changer la programmation en conséquence. Ceci sera fait dans le plus grand respect possible de tous.

PRESENTATION AU PUBLIC

Article 7: Seuls les films parvenus avant la date limite, seront proposés au public, donc **projetés en salle.**

Après avis du Bureau, des films plus anciens peuvent être présentés au public, mais **sans pouvoir concourir.**

CONCOURS / PALMARES

Article 8 : Une sélection de films sera présentée au jury et concourra pour les prix qui seront proclamés tous les ans.

Un comité de visionnage, émanation du Bureau du Festival, proposera cette sélection au jury. Le comité de visionnage se réserve tout droit de refuser la diffusion des films qui ne respectent pas les principes d'éthique et les objectifs du Festival.

ARCHIVE

Article 9 : L'inscription d'un film implique sa conservation en tant qu'archive du festival psy de Lorquin ainsi qu'à la Bibliothèque Nationale de France.

Date et signature, précédées de votre nom

et de la mention

"lu et approuvé"